

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE rentrée 2017 (formation initiale)

	Dates d'inscription	Nombre de places	Dates écrit	Dates oraux	Coût inscript°	Coût études
Institut de formation d'auxiliaires de puériculture Rue Francisco Ferrer 33076 Bordeaux cédex ☎ 05.56.79.54.35 www.chu-bordeaux.fr	Parcours complet : Du 10 au 31/10/16 (~709 dossiers en 2016)	25	11/2/17	Du 9 au 15 mai 2017 (~103 admissibles en 2016)	100€	871€ pour les non-salariés 189€ admiss°
	Parcours partiels (bac pro ASSP/SAPAT) Du 10 au 31/10/16 (~160 dossiers en 2016)	5	-	Du 9 au 15 mai 2017		
Institut de formation d'aides et d'auxiliaires de santé et vie sociale IFAAS - 50 route Saint Sébastien 44093 Nantes cédex 01 ☎ 02.40.84.68.14 www.chu-nantes.fr Présents au Salon de l'étudiants les 20 et 21 janvier 2017 à Nantes	Parcours complet : novembre 2016 (~1000 dossiers en 2016) inscription par internet uniquement	23	Janvier 2017	Mars à mai 2017	~75€	~5070€
	Parcours partiels (bac pro ASSP/SAPAT) janvier 2017 (~200 dossiers en 2016)	5	-	Mars à mai 2017	~75€	Entre 5804 et 6366€
Ecole d'auxiliaires de puériculture Centre hospitalier Rue de Goise 79021 Niort cédex ☎ 05.49.78.25.03 www.cfpniort.fr	Parcours complet : 14 novembre au 5 décembre 2016 (~680 dossiers en 2016)	35	8 février 2017	Avril mai 2017 (~300 admissibles en 2016)	78€	~4060€
	Parcours partiels (bac pro ASSP/SAPAT) (~250 dossiers en 2016)	6	-	Avril mai 2017	57€	~3400€
Institut de formation d'auxiliaires de puériculture – Croix rouge 3 Bd Anatole France 19100 Brive la Gaillarde ☎ 05.55.23.79.79 irfss-limousin.croix-rouge.fr Portes ouvertes : 18/1/17	Parcours complet : 3 novembre au 9 décembre 2016 (~500 dossiers en 2016)	29	15 février 17	20 mars au 7 avril 2017 (~208 admissibles en 2016)	85€	~4000€
	Parcours partiels (bac pro ASSP/SAPAT) du 1/02 au 28 février 2017 (~83 dossiers en 2016)	5	-	2 au 5 mai 2017	59€	Entre 3200 et 3500€

NB : Le Lycée Saint Jacques de Compostelle à Poitiers (05.49.61.60.73) propose aux titulaires du diplôme d'état d'aide-soignant (15pl) de préparer les modules 1 et 3 ainsi que les stages correspondants, leur permettant d'obtenir le diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

Ce document reste sous réserve de modifications, se renseigner auprès des écoles.